HAL
open science

Vers une symbiose territoriale systémique. Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en Pays de Savoie.

Cécile Perret

To cite this version:

Cécile Perret. Vers une symbiose territoriale systémique. Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en Pays de Savoie. . 2018. halshs-01862073v2

HAL Id: halshs-01862073

https://shs.hal.science/halshs-01862073v2

Preprint submitted on 28 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une symbiose territoriale systémique
Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en Pays de Savoie

Cécile PERRET*
Maître de conférences, IREGE, Université de Savoie Mont Blanc
4 Chemin de Bellevue, 74940 Annecy-le-Vieux
Cecile.perret@univ-smb.fr

Résumé

Partant de la notion d'écologie industrielle conçue comme une action collective, cet article propose une réflexion sur la nécessité du renforcement des identité(s) – identité par le territoire en particulier – sous-tendues par des valeurs fortes et partageables. Il propose un schéma global compréhensif des liens entre les facteurs d'une symbiose territoriale systémique qui place le capital social au cœur du développement territorial viable. La mise en œuvre d'une symbiose territoriale systémique capable de transformer les citoyens en éco-citoyens responsables serait alors la voie d'un développement territorial viable des Pays de Savoie engagés dans le projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Abstract

This article deals with the notion of industrial ecology understood as collective action. Using the social capital literature, the author suggests that identity – specifically personal identification to a community or a territory – is a key factor to impulse a viable territorial development based on a systemic territorial symbiosis. The case of the « Zero Waste » project in Pays de Savoie will be analyzed.

Mots clefs : symbiose territoriale systémique, écologie industrielle, identité(s), capital social, « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »

Key Words: industrial ecology, territorial, symbiosis, social capital, identitie(s), « Zero Waste »

Introduction

Dans cette recherche, nous analysons le rôle des identité(s) – en particulier l'identité par le territoire qui évoque la contribution d'un lieu à la formation d'une identité personnelle (Guérin-Pace et Guermont, 2006) - sur la mise en place et la pérennisation d'une symbiose territoriale systémique (STS), prolongement d'une écologie industrielle et territoriale (EIT).

Notre travail se situe dans une perspective de développement territorial viable (DTV) qui remet au cœur du développement territorial les acteurs et leur(s) identité(s) multiples ainsi que leur capacité à créer des liens et de la confiance et s'appuie sur les capacités de seuil des écosystèmes et leurs usages modérés, l'atteinte de cibles d'équité générationnelle, intergénérationnelle et d'éthique (Gagnon, 1994, Gagnon et al., 2008, Perret et Gagnon, 2014). Le concept de viabilité permet, en outre, d'élargir et de mieux préciser celui de durabilité qui est souvent confondu avec celui de la temporalité du développement. Le DTV peut être défini comme *« l'expression d'un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs multiples, la recherche de solutions alternatives à celles des superstructures économiques et l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques, et ce dans une perspective humaniste du développement de l'ensemble des territoires habités* » (Gagnon et al., 2008, 1).

L'écologie industrielle et territoriale (EIT), telle que définie par la Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte consiste *« sur la base d'une quantification des flux de ressources, et notamment des matières, de l'énergie et de l'eau, à optimiser les flux de ces ressources utilisées et produites à l'échelle d'un territoire pertinent, dans le cadre d'actions de coopération, de mutualisation et de substitution de ces flux de ressources, limitant ainsi les impacts environnementaux et améliorant la compétitivité économique et l'attractivité des territoires ».*[1]

La mise en place d'une écologie industrielle et territoriale, voire d'une symbiose territoriale systémique - le territoire étant ici compris, au-delà d'un système local inséré dans le global (Fontan, Klein et Tremblay, 2004, 122), comme un espace vécu (Bassand, 1982), un construit social, un producteur d'identité(s) et un support matériel aux activités (Perret et Gagnon, 2014) - suppose un rapport spécifique des acteurs territoriaux à leur environnement et une coordination susceptible de le préserver, voire de leur faire réaliser des économies. L'identification des acteurs à leur territoire participe à sa genèse et évolution en tant que vécu, si ce n'est dans sa réalité concrète. Les relations entre les acteurs et celles des acteurs à leur environnement seront, dans cet article, analysées à la lumière du concept de capital social.

En repartant de la définition de l'écologie industrielle (Erkman, 2004, Frosch, 1995, Frosch et Gallopoulos, 1989), la première partie de cet article s'attache à proposer la notion de symbiose territoriale systémique dans une perspective de développement territorial viable. Pour ce, un détour par la notion de capital social (Bourdieu, 1958 et 1980, Coleman, 1988, Putnam, 1995 et 2000, Sirven, 2000 et 2003) est proposé. La seconde partie revient sur le rôle des proximités, nécessaires à la mise en place de synergies entre acteurs territoriaux dans le cadre d'une économie circulaire. Nous présentons en troisième partie un schéma compréhensif des facteurs de la symbiose territoriale systémique qui permet de mettre en évidence six types de liens entre capital social et capital environnemental. Notre quatrième partie est consacrée à l'analyse de la mise en place du

1 https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lecologie-industrielle-et-territoriale

projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie ». Nous concluons sur la nécessité d'un travail sur « l'identité savoyarde » et les valeurs qui la sous-tendent pour aller dans le sens d'une symbiose territoriale systémique.

Vers une symbiose territoriale systémique dans une perspective de développement territorial viable

Suivant Cerceau (2013), plusieurs approches de l'écologie industrielle (EI) sont envisageables : 1) une approche technique où « l'accent est porté sur le transfert et le bouclage des flux au sein de systèmes industriels [pilier d'une symbiose industrielle] tendant vers un recentrage sur eux-mêmes et une déconnexion de leur support biologique et physique » (Bey, 2005 *in* Cerceau, 2013, 27) et la « décarbonisation » de l'énergie, 2) une approche humaine exploratoire qui met en évidence le rôle de la coopération, de la confiance (Ehrenfeld, 2004) et de la coordination des acteurs en réseaux et 3) une approche territoriale (Beaurain et Brullot, 2011). Cette dernière approche, dans laquelle nous nous inscrivons, « suppose de mettre en évidence la dynamique de co-construction entre territoire et écologie industrielle » (Cerceau, 2013, 30).

Deux visions théoriques de l'écologie industrielle (EI) s'opposent : 1) l'une axée sur le déterminisme technologique – l'écologie industrielle permet la durabilité et suppose une coordination marchande et le libéralisme économique [Allenby, 1992] – et 2) l'autre, développée par John Ehrenfeld, remet en cause le « paradigme social dominant » et place le facteur humain au centre (Brullot, 2009, Beaurain et Brullot, 2011). C'est aussi le cas de l'économie systémique – dont les piliers principaux sont la contribution au bien commun, la nature qualitative et la valeur immatérielle des relations socio-économiques et la création de liens nouveaux « inattendus » – dans laquelle les citoyens sont des acteurs à part entière et non plus de simples consommateurs (Masquelin, 2017).

La notion d'écologie industrielle

La notion d'écologie industrielle, soit l'apposition de deux termes qui peuvent paraître antithétiques pour les francophones, est traduite de l'expression anglophone *industrial ecology* qui fait, en réalité, référence à l'ensemble des activités humaines consommant des ressources et/ou générant des déchets ; le système industriel étant envisagé comme un cas particulier d'écosystème, une sorte « d'excroissance de la Biosphère » dont il tire ses ressources (Erkman, 2004, 11-12).

L'EI est popularisée au début des années 1990 grâce aux travaux de deux ingénieurs de General Motors : Robert Frosch et Nicolas Gallopoulos, auteurs d'un article intitulé « Des stratégies industrielles viables » sorti en 1989 dans le magazine de vulgarisation scientifique *Science American* (Erkman, 2004, 25). Le consultant anglais Hardin Tibbs, grâce à sa brochure intitulée *Industrial Ecology. A New Environnemental Agenda for Industry* publiée la première fois en 1991, la vulgarise ensuite au monde des affaires (Erkman, 2004, 65). En 1992, la thèse de Brad Allenby, qui théorise l'EI, propose une méthode d'écoconception (Adoue et Georgeault, 2014). L'EI vise alors à réorganiser le système industriel de façon à ce qu'il soit compatible avec la Biosphère et viable à long terme (Frosch et Gallopoulos, 1989) ; Frosch (1995, 148) définissant l'EI comme « l'ensemble des pratiques destinées à réduire la pollution industrielle ».

Si l'EI a pu, au départ, être présentée comme une nouvelle pratique du management environnemental d'ingénieurs soumis à des évolutions règlementaires (Dannequin, Diemer, 2009 *in* Diemer, 2012, 74) et à des impératifs d'économies d'énergie, elle repose en réalité sur une approche globale du système industriel qui va au-delà des actions individuelles d'entreprises en faveur de l'éco-efficience (Ayres et Ayres, 2002 *in* Beaurain et Varlet, 2015). En étudiant le métabolisme industriel – dynamique des flux et des stocks de matières et d'énergies liés aux activités humaines –, il s'agit de déterminer comment transformer le système industriel pour le rendre compatible avec un fonctionnement « normal » des systèmes biologiques (Erkman, 2004, 12-13). L'EI ambitionne de dépasser le *end and pipe* - traitement des déchets en fin de processus – dont les biais sont nombreux : coût, améliorations graduelles qui conduisent à une « hornière technologique », manque de vision globale, *etc*. – pour offrir une perspective plus vaste (Erkman, 2004, 16-23).

Trois éléments essentiels à l'EI transcendent toutes les tentatives de définition : 1) c'est une vision globale intégrée de tous les composants du système industriel et de ses relations avec la Biosphère, 2) elle étudie la totalité des flux et stocks de matière et d'énergie liée aux activités humaines et 3) elle doit permettre la transition du système industriel vers un système viable, inspiré des écosystèmes biologiques (Erkman, 2004, 27).

Écologie industrielle et circularité des flux

En s'inspirant du caractère cyclique du fonctionnement des écosystèmes naturels, d'un écosystème juvénile – caractérisé par des flux de matière et d'énergie importants, un faible taux de recyclage de la matière, des réseaux trophiques linéaires et simples, des interactions souvent limitées à la compétition –, le système industriel doit devenir un écosystème mature (Erkman, 2004, 99).

Une « restructuration écologique » du système industriel est alors nécessaire (Erkman, 2004, 100). Elle passe par une valorisation des déchets comme ressources [recyclage voire surcyclage], le bouclage des cycles de matières et la minimisation des émissions polluantes [piliers de l'économie circulaire], la décarbonisation de l'énergie et la dématérialisation des produits et activités économiques [qui renvoie à l'économie de la fonctionnalité, soit la vente de l'usage du bien et non du bien] (Erkman, 2004, 100).

Nous avons vu que l'EI suppose la création de nouveaux liens, de nouvelles interactions entre les acteurs. Ces liens peuvent déboucher sur des synergies, « véritables chaînes alimentaires industrielles » (Erkman, 2004) : 1) des synergies de substitution – flux de matières ou d'énergies pouvant être réutilisés comme nouvelles ressources dans les processus de production – et/ou 2) de mutualisation – regroupement de moyens pour réduire les coûts de gestion des ressources ou des services (Beaurain, Maillefert et Lenoir Varlet, 2017).

Ces interactions peuvent faire émerger de nouvelles configurations territoriales tels les écoparcs industriels au sein desquels les entreprises coopèrent pour optimiser l'usage des ressources, notamment en valorisant mutuellement leurs déchets. Les écoparcs réalisent ainsi une « symbiose industrielle » achevée (Gibbs et Deutz, 2007 *in* Beaurain et Brulot, 2011, 318). L'exemple le plus abouti et cité est le parc industriel de Kalundborg près de Copenhague qui s'est historiquement constitué autour de quelques grandes entreprises fortes consommatrices de matières premières et la collectivité (échange d'eaux, de vapeurs, de gaz, *etc*.) avant de créer son Institut de la symbiose

Kalundborg qui anime aujourd'hui les rencontres inter-entreprises. Des contrats gèrent les degrés de dépendance inter-entreprises.[2]

Le capital social : au cœur du développement territorial viable

L'écologie industrielle et l'économie circulaire, tout comme le développement territorial viable, renvoient aux capacités de seuil des écosystèmes et leurs usages modérés. La circularité des flux et la création de nouveaux liens – voire de nouveaux rapports au sens qualitatif du terme – participent à un développement territorial viable qui associe différentes formes de capital – notamment le capital social et le capital environnemental qui réfère au patrimoine naturel et construit des collectivités. Contrairement au concept, néanmoins polysémique, de capital social (Bourdieu, 1958 et 1980, Coleman, 1988, Putnam, 1995 et 2000, Sirven, 2000 et 2003), le capital environnemental est une notion encore mal stabilisée.

Bourdieu (1980) a une vision instrumentale du capital social qu'il considère comme un ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations. Coleman (1988) fait référence aux obligations, aux responsabilités, aux attentes, aux normes et aux relations de confiance dont un individu jouit auprès des autres personnes d'un réseau auquel il adhère de façon volontaire. Putnam (1995, 2000) recentre, lui, l'analyse sur la qualité des relations et la confiance. Au sein d'un groupe « irrigué » par des réseaux de relations interpersonnelles, des attitudes de confiance générale entre les membres et des normes de réciprocité qui facilitent l'action collective vont se développer (Houard et Jacquemain, 2006, 8).

Deux grandes approches du capital social peuvent être distinguées : une approche fondée sur les valeurs et les normes et une approche basée sur les réseaux relationnels. Ces différences d'approche se retrouvent dans la distinction entre le capital social cognitif – processus mentaux des individus, valeurs, normes, croyances qui prédisposeraient les agents à la coopération, *etc.* – et le capital social structurel, c'est-à-dire les organisations dans lesquelles les acteurs sociaux interagissent (Uphoff, 2000). Collier (1998) distingue également deux formes interdépendantes de capital social : le capital social gouvernemental – institutions ou organisations mises en place par l'État – et le capital social civil, organisations qui émanent de la société civile. Le capital social civil et gouvernemental se renforcent mutuellement (Uphoff, 2000). Pour sa part, Sirven (2003) inscrit les réseaux de relations tant au sein d'entités formelles qu'informelles où elles engendrent des obligations reposant sur des règles, des normes et des traditions de réciprocité. Le lien social, qui peut devenir un capital s'il est organisé et valorisé, s'inscrit dans trois types de relations : 1) intergroupe, 2) intragroupe et 3) environnementale – par exemple le rapport à la terre ou au territoire ; on peut aimer son environnement et/ou s'identifier à lui.

Si la notion de capital environnemental est en construction, pour les chercheurs, l'environnement peut être défini « comme une construction politique et sociale, issue des interactions entre une matérialité biophysique et les représentations dont elle fait l'objet de la part des individus, dans le cadre des dynamiques sociales structurant les comportements individuels » (Beaurain, Rouaud et Arnould, 2017, 2).

[2] Interview de Jorgen Christensen, Consultant pour l'Institut de la symbiose Kalundborg Danemark (http://www.ecoparc.com/ecologie-industrielle/kalundborg.php).

Symbiose territoriale systémique et proximité(s)

Les synergies renvoient aux intentions et intérêts des acteurs ou aux valeurs qui les animent, soit leur capital social cognitif. Le capital social cognitif peut aussi concerner le rapport des acteurs à leur territoire (Perret et Gagnon, 2014) et les processus de confiance et/ou de conflits dans lesquels les acteurs s'engagent à travers des flux (Beaurain, Maillefert et Lenoir Varlet, 2017). Un détour par la notion de proximité semble alors pertinent.

Territoire et proximité(s)

Deux grandes catégories de proximité peuvent être définies : une proximité géographique qui traduit une distance entre deux entités ; distance qui fait référence aux contraintes naturelles, physiques mais aussi aux construits sociaux telles les infrastructures qui modifient les coûts d'accès et 2) une proximité organisée qui est d'essence relationnelle et concerne la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres (Torre et Zuindeau, 2009).

Le territoire, système ouvert et construit social, peut être entendu comme le résultat d'une proximité entre acteurs. Il n'est pas ici question d'une proximité géographique – qui facilite néanmoins la coordination – mais d'une proximité en terme de capital social cognitif. Le territoire mobilise des rapports d'entraide et de collaboration adossés à des valeurs ou une culture communes (Perret et Gagnon, 2014) pouvant régénérer « une vision partagée et des stratégies articulées pour faire émerger des intérêts communs […] » (Chrislip, 2002, cité par Le Roux, 2007, 191). Des « logiques d'adhésion ou de similitude » (Zimmermann, 2008 cité par Gianfaldoni, 2015, 6), c'est-à-dire des représentations ou attentes partagées génèrent, voire régénèrent, le territoire par un processus itératif.

L'approche territoriale invite donc à considérer certaines dimensions essentielles à la mise en œuvre d'une démarche d'EI conçue comme une action collective :
- l'intensité [ou la qualité] des interactions ou synergies entre les acteurs du territoire et leur gouvernance (Brullot, Maillefert et Joubert, 2014) ;
- le processus même de coordination des acteurs, et plus précisément d'institutionnalisation du réseau (Beaurain et Brullot, 2014) ;
- et, sans parler de la pertinence du choix du territoire concerné par la mise en œuvre d'une démarche d'EI, la proximité en terme de capital social cognitif des acteurs et la nature des rapports des acteurs à leur territoire, notamment leur identité par le territoire – la plupart des identités ayant une « composante géographique, une spatialité qui les renforce et les rend plus prégnantes. Elles s'expriment […], souvent, par ces médiations du social et du spatial que forment les lieux, les territoires, les paysages… » (Di Méo, 2007, 1).

Le rôle de la confiance dans la maturité de la démarche

Selon Brullot (2009 *in* Beaurain et Brullot, 2011, 333) quatre éléments permettent de caractériser le degré de maturité d'une démarche d'EI : 1) l'émergence d'un espace commun de représentations et de règles défini collectivement et résultant d'un processus d'apprentissage collectif, 2) la densité des relations entre les acteurs [Boons et Bass, 1997], 3) l'efficacité du réseau constitué et le degré de confiance [Ehrenfeld, 2004], qui règne entre ses membres et, enfin, 4) la gouvernance du réseau

d’acteurs.

Les travaux de Dasgupta, (2010, 47), qui soutient que le développement de la confiance, clef de la coopération, est la condition au progrès économique, nous amènent à souligner son encastrement culturel. Dasgupta retient une définition restrictive du capital social comme des « réseaux entre les personnes dont les membres développent et maintiennent la confiance entre eux pour tenir leurs promesses à travers l’application mutuelle des accords » et montre que, s’il est convenablement dirigé, le capital social peut permettre le maintien de la confiance (Dasgupta, 2010, 50). *A contrario*, s’il est mal dirigé, il peut entraver le développement voire faire régresser l’économie… La confiance se développe, selon lui, au moins dans les cas d’affection mutuelle ou de disposition pro-sociale, par exemple une culture commune qui modèle les préférences, les attentes et les comportements (Dasgupta, 2010, 53-54).

Concernant la gouvernance d’un réseau d’acteurs engagés dans une démarche d’écologie industrielle, elle peut être publique si elle résulte de la mise en œuvre d’une politique, privée si l’initiative émane des entreprises ou d’organismes professionnels ou horizontale si elle est initiée par un acteur de la recherche par exemple (Beaurain et Brullot, 2011, 334). Le choix de la gouvernance et l’émergence d’une culture commune du réseau auront un impact sur le développement de la confiance.

Un schéma global compréhensif des liens entre facteurs d’une symbiose territoriale systémique

Nous avons vu que la nature des interactions entre les acteurs, leurs représentations et la gouvernance territoriale sont des facteurs du développement territorial viable et d’une symbiose territoriale systémique. Nous discutons, grâce à la Figure 1 présentée ci-dessous, des interactions possibles entre les formes de capital social et le capital environnemental qui sont des facteurs de l’ETS. Pour réaliser ce découpage, nous reprenons la distinction mise en lumière par Uphoff (2000) entre 1) le capital social civil, 2) le capital social gouvernemental, 3) le capital social structurel et 4) le capital social cognitif.

Figure 1 – Les facteurs d'une symbiose territoriale systémique (STS)

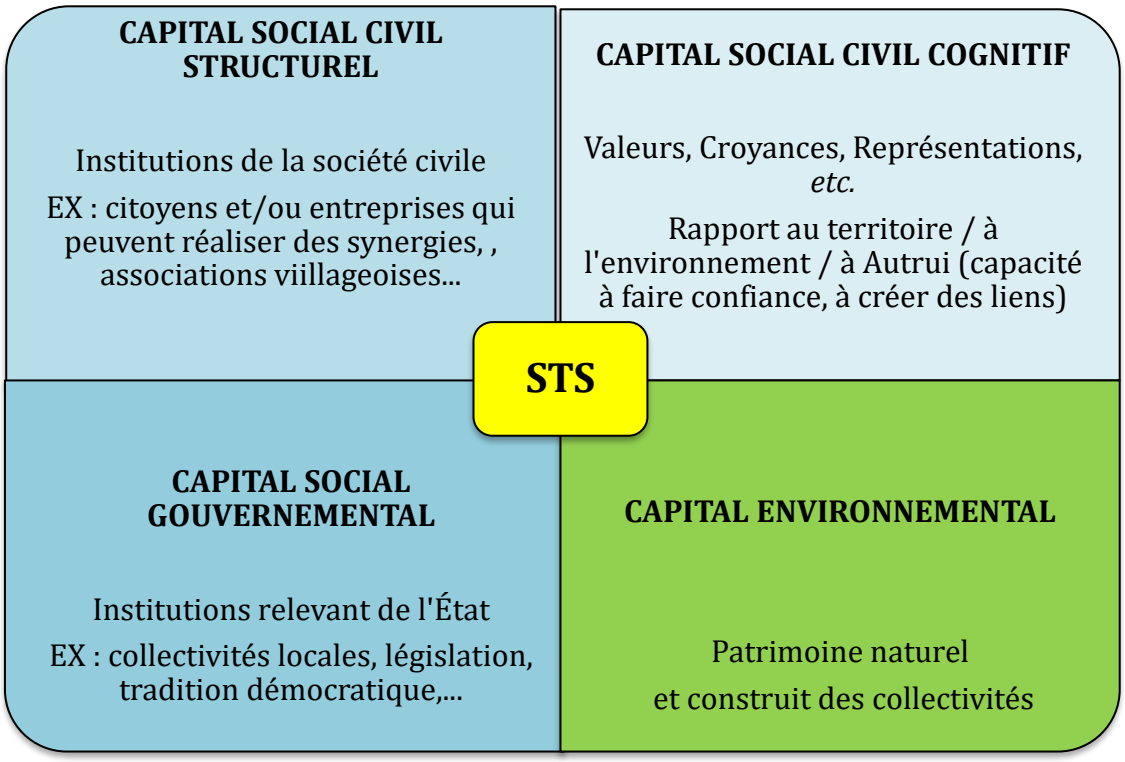

Réalisation personnelle.

- *Le lien capital social civil cognitif / capital social civil structurel*

Les aspects structurels découlent des comportements cognitifs et forment un cadre dans lequel les comportements cognitifs se perpétuent ou évoluent, impliquant en retour une évolution de du cadre. Ainsi, Perret et Gagnon (2014) montrent qu'en Kabylie, des croyances ou des valeurs profondément ancrées dans la culture villageoise expliquent l'intensité des liens sociaux intracommunautaires et l'organisation des citoyens dans les comités de villages, survivances de la tradition qui pourraient disparaître si les valeurs qui sous-tendent ces organisations s'étiolent.

- *Le lien capital social civil cognitif / capital environnemental*

Les croyances de certaines communautés en « la Terre Mère » ou une vision du monde moins anthropocentriste peuvent inciter les membres de la communauté à respecter leur environnement naturel. En retour, vivre dans un environnement naturel exceptionnel peut inciter les acteurs du territoire à s'identifier aux lieux.

- *Le lien capital social structurel gouvernemental /capital environnemental*

Le capital environnemental est impacté par les choix politiques. À titre d'illustration, l'Équateur en 2008 ou la Bolivie en 2009 ont reconnu constitutionnellement des droits légaux à la nature et ses éléments, choix inspirés des croyances en la Pacha Mama (David, 2012), Terre Mère et divinité des Incas qui « punit ceux qui ne la nourrissent pas » (Bouysse-Cassagne citée par Monjean-Decaudin, 2010, 2). D'objet de droit, la nature est devenue sujet de droit et la protection de la Pacha Mama est conciliée au développement économique (Monjean-Decaudin, 2010, 2). Ainsi, tout Équatorien peut agir en justice pour le compte de la Pacha Mama (Monjean-Decaudin, 2010, 7).

- *Le lien capital social civil structurel / capital structurel gouvernemental*

Les organisations de la société civile et l'État peuvent être complémentaires ou substituables (Collier, 1998, Perret et Abrika, 2016).

- *Le lien capital social civil cognitif / capital social gouvernemental*

Pour que le développement d'un territoire soit viable, il est nécessaire que les collectivités proposent une vision stratégique du développement et que cette dernière soit capable de redonner confiance en l'avenir aux habitants, tout en respectant les attentes et les valeurs de la communauté. Si cette dernière condition n'est pas respectée, la dynamique du système peut être impactée, voire bloquée par des tensions/conflits (Perret et Gagnon, 2014).

- *Le lien capital social structurel civil / capital environnemental*

Les Associations de protection de l'environnement ont un impact sur lui. En retour, la qualité de l'environnement peut inciter les acteurs de la société civile à s'organiser pour le préserver.

Vers une symbiose territoriale systémique en territoire(s) savoyard(s) ?

Les territoires savoyards jouissent d'une topographie alpine et d'un environnement naturel exceptionnel. « L'identité savoyarde est [cependant] plus subtile que la simple identité montagnarde », elle est également liée à l'Histoire de la Savoie.[3]

Les collectivités du bassin Chambérien

Les collectivités du bassin chambérien se sont récemment associées sous la bannière commune de Chambéry Grand Lac. Chambéry Grand Lac Économie c'est : 30 élus, 18 techniciens, 4 grands pôles et 3 pôles secondaires incubateur d'entreprises, 10 pépinières d'entreprises, 1 accélérateur de start-up (Village by-CA) et 5 hôtels d'entreprises pour un budget de 1.7 millions d'euros par agglomération. Les 4 grands pôles économiques sont 1) Alpespace situé à Montmélian et qui est connecté grâce à une passerelle modes doux à un écoquartier solaire résidentiel[4], 2) Chambéry Cassine situé en cœur de ville, 3) Savoie Hexapole situé à Mery qui est un éco parc d'activités certifié ISO 14001 (membre d'Outdoor Sports Valley et spécialisé outdoor, sports et santé) et, enfin, 4) Savoie Technolac (spécialisé dans l'innovation et les énergies renouvelables et situé sur les communes du Bourget-du-Lac et de La Motte-Servolex). Les 3 pôles secondaires sont Chambéry Grand Verger, Chambéry Les Massettes et le Parc d'activité de l'échangeur sur Grésy-sur-Aix et Aix-les-Bains.[5] Chambéry métropole, avec l'agglomération annecienne et le Parc régional du Massif des Bauges, s'inscrit également dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos) qui vise à lancer des projets de développement durable ambitieux qui valorisent les ressources et les atouts du territoire.

[3] Interview des historiens Bruno Berthier et Pierre Judet dans « L'identité de la Savoie est d'abord liée à son histoire », Par Olivier Le Naire, *L'Express*, 20/04/2010.

4 Grand prix européen de l'urbanisme et partenariat étroit avec l'Institut National de Energie Solaire (Technolac) sur le stockage solaire.

5 https://www.grandchambery.fr/uploads/Presse/70/102_138_DP_grandlac.pdf

Dès 2010, dans le cadre du projet Conception d'Outils METHodologiques et d'Évaluation pour l'écologie industrielle (COMETHE)[6], qui a fédéré de nombreux partenaires du bassin chambérien[7], une vingtaine de pistes de synergies possibles ont ainsi été déterminées.

Projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage Pays de Savoie »

Les collectivités savoyardes, sensibles à la préservation de leur environnement naturel d'exception, font partie des 58 lauréats de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2015 dans le but d'accompagner des collectivités volontaires dans une démarche participative de promotion de l'économie circulaire avec les acteurs locaux. Les porteurs principaux du projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage Pays de Savoie » sont Grand Annecy, la Communauté de communes de Rumilly, Chambéry Grand Lac. Ces porteurs organisent le défi « Zéro gaspillage, je m'engage » en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et Compost'action, une Association qui encourage la gestion de proximité des biodéchets. Les entreprises, les commerces, les collectivités et les citoyens peuvent participer à ce défi.

Une Bourse aux Ressources des Pays de Savoie met en relation les acteurs qui ont des besoins à ceux qui ont des solutions ou des matières à réutiliser. Ces échanges sont coordonnés par le « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie » et l'Antenne de l'Agence Économique Régionale en Savoie.
La Bourse aux Ressources des Pays de Savoie concerne :

- Tous les citoyens : ateliers anti-gaspillage, partage d'astuces, *etc.* ;
- Les entreprises : création de synergies, incitation à l'écoconception, révision des *process* internes, maîtrise des coûts en transformant les déchets en ressources et valorisation de la réduction de l'impact environnemental ;
- Les commerces : un autocollant posé sur la vitrine du commerçant indique que le commerçant accepte les sacs ou boîtes propres de ses clients pour diminuer les déchets (cette idée est inspirée de la campagne « Mon commerçant m'emballe Durablement de Zero Waste France) ;
- Et les collectivités : diminution des gaspillages, revisiter les *process* internes au travers de l'innovation circulaire, valorisation de la réduction de l'impact environnemental lié à son activité, *etc.*

Suite au Salon des solutions de l'économie circulaire (Solucir) organisé en mai 2017, les entreprises du territoire ayant émis le souhait d'avoir plus d'opportunités pour se découvrir et se rencontrer, des dîners Solucir sont organisés. Ces dîners sont l'occasion de mettre en relation des acteurs divers (chefs d'entreprises, institutionnels, chercheurs, *etc.*) qui partagent des préoccupations liées à l'économie circulaire. Des conférences sont également organisées afin de sensibiliser la population aux enjeux écologiques. Robert Reed, porte-parole de Recology, la coopérative qui met en œuvre

[6] COMETHE est lauréat de l'Appel à projets 2007 du Programme de Recherche Ecotechnologies et Développement Durable (PRECODD) lancé par l'Agence National de la Recherche.
[7] Métropole Savoie, Chambéry Métropole, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, Agence Economique de la Savoie, Chambres Consulaire, Conseil Général de la Savoie, Région Rhône Alpes, ex- CRITT, Savoie Hexapole, Alpespace, Réseau Eco industrie, GIE Chamnord.

la démarche « Zéro Déchet de San Francisco » a ainsi été invité à réaliser une conférence qui a réuni quelques 200 personnes à Annecy.

Les objectifs de la mise en place du projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage Pays de Savoie » sont donc multiples : il s'agit à la fois de sensibiliser aux enjeux écologiques et à la nécessaire modification des comportements pour la préservation de la Biosphère, de créer du lien, des collaborations entre les acteurs territoriaux et d'impulser une économie circulaire génératrice de synergies susceptibles d'engendrer des économies (cf. Figure 2).

Figure 2 – « Territoire Zéro Déchet en Pays de Savoie »

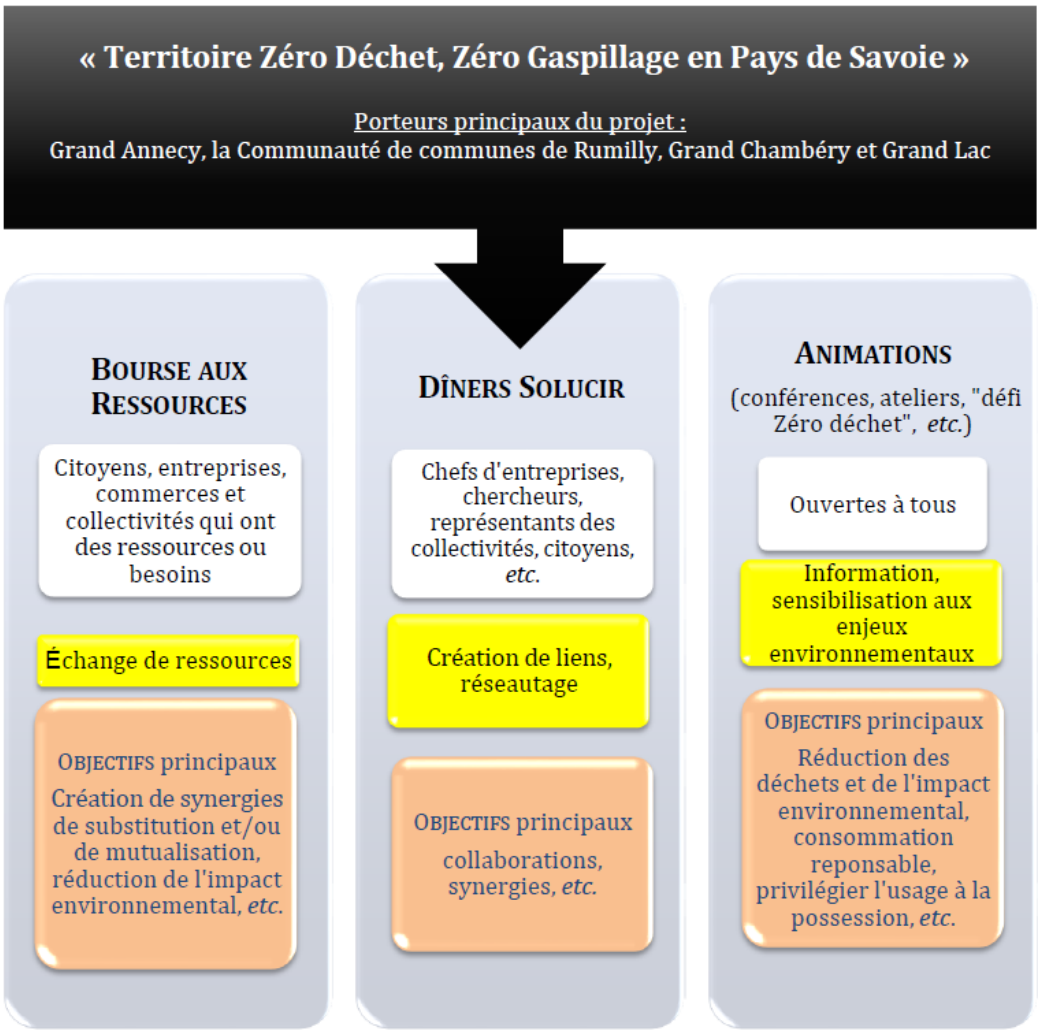

Réalisation personnelle.

Conclusion et perspectives

Nous avons vu que le territoire, système ouvert en co-construction, peut être analysé comme le résultat d'une proximité des acteurs, notamment en terme de logique d'adhésion ou de similitude. Nous avons également souligné que les valeurs ou les croyances qui le sous-tendent peuvent mobiliser des rapports d'entraide et de collaboration et qu'il existe des liens entre le capital social civil cognitif, le capital environnemental et le capital social structurel gouvernemental.

Aller en direction d'une symbiose territoriale systémique qui protège la Biosphère et permette un développement territorial viable suppose non seulement la création de nouveaux liens mais aussi de nouveaux rapports humains ou rapports à l'environnement au sens large. Le renforcement qualitatif du lien des acteurs à leur environnement naturel pourrait passer par un renforcement de l'identification au territoire. Sans aller jusqu'à la croyance en la Pacha Mama, ce dernier renforcement pourrait être réalisé grâce à la mise en avant de valeurs fortes et partageables associées à l'identité territoriale.

Pour paraphraser Erkman (2004, 100), aller en direction d'une symbiose territoriale systémique nécessite une « restructuration écologique » du système économique et social : une valorisation des déchets comme ressources, le bouclage des cycles de matières et la minimisation des émissions polluantes, le développement des énergies « plus propres » et de leur stockage, le développement de l'économie de la fonctionnalité et d'une innovation frugale mais aussi, pour que le développement territorial soit viable, une prise en compte des identités et une réflexion sur les valeurs pouvant transformer les citoyens en communauté d'éco-acteurs responsables.

Entraîner l'adhésion des populations à la démarche « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage Pays de Savoie » pourrait donc passer par le renforcement d'une identification par le territoire des acteurs. La diffusion de messages soulignant la qualité exceptionnelle de l'environnement savoyard et l'importance de sa préservation tout en incitant les citoyens à s'identifier à lui grâce à son association à des valeurs partageables est en ce sens essentielle. À titre d'illustration, les valeurs portées par le label Marque Alsace sont regroupées sous 5 items – Excellence et Pionnier, Humanisme et Citoyenne du monde, Intensité et Plaisir, Équilibre et Création de liens et Optimisme et Pragmatisme – ; chaque item déclinant un certain nombre de valeurs puisées dans l'identité alsacienne : respect et amour de l'environnement, culture d'exigence et de consensus, ouverture au monde, respect de l'intérêt général, importance accordée au lien social et à l'entraide, *etc*.

Une réflexion sur ce qui « fait » une identité savoyarde » et l'identité territoriale ainsi que les valeurs portées par le territoire serait alors riche de sens. Afin de mieux cerner le rapport au territoire et les attentes des acteurs impliqués dans la démarche « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage en Pays de Savoie » l'administration d'un questionnaire aux participants à la Bourse aux Ressources paraît pertinente.

Auteur

Cécile Perret est maître de conférences et enseigne à l'IUT de Chambéry. Rattachée à l'IREGE (Université de Savoie Mont Blanc) et membre collaborateur au CRDT (Université du Québec), ses travaux portent, notamment, sur le lien entre identité(s) et le développement territorial viable.

Bibliographie

Adoue C., et Georgeault L., 2014, Écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, positionnements et perspectives communes, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 5, n°1 | Février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 20 juin 2018. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/10219 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10219

Allenby B., 1992, Design for environnement: implementing industrial ecology, thèse de doctorat en écologie industrielle, University of New Jersey, New Brunswick, 381 p.

Bassand, M. 1982. *Maldéveloppement régional et identité : pour un développement endogène.* Lausanne. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Beaurain C., Brullot S., 2011, L'écologie industrielle comme processus de développement territorial : une lecture par la proximité, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2011/2 (avril), p. 313-340. DOI : 10.3917/reru.112.0313. URL : https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-2-page-313.htm

Beaurain, C. Maillefert M. et Lenoir Varlet D., 2017, La proximité au cœur des synergies éco-industrielles dunkerquoises, *Flux*, 2017/3 (N° 109-110), pp. 23-35.

Beaurain C., Rouaud R., et Arnould P., 2017, Le capital environnemental : esquisse d'une notion pour la compréhension des dynamiques socio-environnementales, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 8, n°3 | Novembre 2017, mis en ligne le 25 novembre 2017, consulté le 23 août 2018. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/11947 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11947

Beaurain, C., Varlet, D., 2015, Régulation des interactions au sein d'un réseau territorialisé d'entreprises dans le cadre de l'écologie industrielle, *Revue d'Économie Industrielle*, 2015/4, n° 152.

Bourdieu P., 1958, réédition 2012, *Sociologie de l'Algérie*, PUF, 140 p.

Bourdieu P., 1980, Le capital social. Notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier, pp. 2-3.

Boons, F., Baas, L.W., 1997, Types of industrial ecology: the problem of coordination, *Journal of Cleaner Production*, vol. 30, n°149, p. 173-191.

Brullot S., 2009, L'écologie industrielle et territoriale. Enjeux, contexte et outils, ANGD – Quelle place pour la chimie dans une société durable ? 19-24 octobre 2009, Cargèse.

Brullot S., Maillefert M. et Joubert J., 2014, Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 5,

n°1 | Février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 21 août 2018. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/10082 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10082

Cerceau, J., 2013, L'écologie industrielle comme processus de construction territoriale : application aux espaces portuaires. Thèse présentée par Juliette Cerceau pour obtenir le grade de Docteur de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne. Spécialité : Sciences et Génie de l'Environnement. Soutenue à Alès, le 12 décembre 2013, 357 p.

Collier, P., 1998, Social capital and poverty, *Social Capital Initiative Working Paper*, World Bank, Social Development Department, Washington, D.C.

Dasgupta P., 2010, Une question de confiance : capital social et développement économique, *Revue d'économie du développement***,** 2010/4, vol. 24, pp. 47-96.

David, V., 2012, La lente consécration de la nature, sujet de droit. Le monde est-il enfin Stone ?, *Revue juridique de l'environnement*, vol. volume 37, no. 3, 2012, 469-485.

Di Méo, G., 2007, Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain?, Métropoles. En ligne : http://metropoles.revues.org/80. Consulté le 16 décembre 2014.

Diemer A., 2012, La technologie au cœur du développement durable : mythe ou réalité ?, *Innovations* 2012/1 (n°37), pp. 73-94.

Ehrenfeld, J.R., 2004, Industrial Ecology: a new field or only a metaphor ?, *Journal of Cleaner Production*, vol. 12, p.825-831.

Erkman S., 2004 (première édition en 1998), *Vers une écologie industrielle, Comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle*, Éditions Charles Léopold Mayer, 251 p.

Fontan, J-M., J-L. Klein, Tremblay D-G., 2004, Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation, *Géographie, économie et société*, 2004/2 Vol. 6, pp. 115-128.

Frosch, R., 1995, L'écologie industrielle du XXe siècle, *Pour la science*, 217, pp. 148-151.

Frosch, Robert A., Gallopoulos, Nicholas E., 1989, Strategies for Manufacturing, *Scientific American*, Sept 89, (Vol. 261) , p. 144.

Gagnon C., 1994, Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés, *Coopératives et développement*, vol. 26, n°2, 1994-1995, pp. 61-82.

Gagnon, C., J Simard J.G., Tellier L-N et Gagnon S., 2008, Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ?, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol 8, Numéro 2, octobre, 12 p.

Gianfaldoni P., 2015, Le pôle territorial de coopération économique : une forme originale de polarisation en économie sociale et solidaire ?, XVèmes rencontres du RIUESS, Université de Reims, 27 au 29 mai.

Guérin-Pace F. et Guermond Y., 2006, Identité et rapport au territoire, *L'espace géographique*, pp. 289-290.

Houard J. et Jacquemain M., 2006, Capital social et dynamique régionale, *Économie Société Régions*, Collection de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), Éditions De Boeck Universités, Bruxelles.

Laville J.-L., 2008, Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss, *Revue Interventions économiques* [En ligne], 38 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 24 août 2018. URL : http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/245

Le Roux, S. 2007. La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI, *Marché et organisations* 2/2007, n° 4, pp. 189-208.

Masquelin A. sous la direction de Stokkink D., 2017, *Introduction à l'économie systémique*, Think tank européen Pour la Solidarité, Note d'Analyse, juin 17. URL : http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-_2017-_economie_-systemique.pdf

Monjean-Decaudin S., 2010, Constitution et équatorianité : la Pacha Mama proclamée sujet de droit, *Histoire(s) de l'Amérique Latine*,l2010, vol. 4, article nº3, 14 p. URI: http://www.hisal.org/revue/article/Monjean-Decaudin2010-1

Perret C., Abrika B., 2016, Capital social, confiance et développement territorial. Une étude appliquée en Kabylie, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°2 | Juillet 2016, mis en ligne le 28 juillet 2016, consulté le 21 juin 2018. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/11340 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11340

Perret C., Gagnon C., 2014, Identité(s), gouvernance villageoise et développement territorial viable en Kabylie : enquête auprès de la diaspora, *Économie et Solidarités*, Volume 44, Numéro 1–2, 2014, pp. 134–151.

Sirven N., 2000, Capital social et développement : quelques éléments *d'analyse*, Centre d'Économie du Développement, Document de travail n°57, Bordeaux, 26 p.

Sirven N., 2003, L'endogénéisation du rôle des institutions dans la croissance ou la (re)découverte du capital social, *in* Ballet et Guillon, *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan, pp. 57-90.

Torre A. et Zuindeau B., 2009, Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives, *Natures Sciences Sociétés*, vol. vol. 17, no. 4, 2009, pp. 349-360.

Uphoff N., 2000, Understanding Social Capital: Learning from the Analysis and Experience of Participation, *in* Dasgupta P. and Sergeldin I. (editors), *Social Capital: A Multifaceted Perspective*, Washington, D.C. The World Bank, pp. 215-252.